

parlez. Si les messieurs du Séminaire voulaient nous aider en cette affaire et se charger avec nous du soin de former ces loteries, pour lors on pourrait compter voir quelque chose et espérer un heureux résultat ; sans cela nous n'y croyons point.”

Les chanoines de Québec touchent dans cette longue lettre, que je ne puis citer en entier, à tous les points mentionnés dans celle de leur délégué ; ils y parlent de la coupe des bois, du placement des fonds, s'il y en a, au Séminaire des Missions Etrangères de Paris ou à celui de Québec, de préférence à l'Hôtel-de-Ville de Paris ; des procès, des difficultés avec l'archevêque de Tours ; des comptes des sieurs Pepin, Labrosse et Travers, des bulles de réunion qu'il s'agit d'obtenir de Rome pour l'abbaye de Maubec et pour celle que l'on espère obtenir ; ils demandent aussi un plan de l'abbaye de Maubec, voulant savoir enfin ce qu'est cet établissement, quelle en sont les dépendances, combien elle renferme de paroisses, quels en sont les revenus, combien de fermes, de bâtiments, d'étangs, en un mot tous les renseignements possibles.

Ce ne fut qu'en 1725, que M. De L'Orme put leur adresser le document demandé. Je ne ferai que le résumer, car il a été publié en entier par l'abbé Ed. Langevin dans *François de Laval de Montmorency*, page 308. Il a pour titre :

Etat du revenu temporel de l'abbaye royale de Maubec, et commence comme suit : (1)

“ Le logis de l'abbaye où loge M. l'abbé de Lorme qui consiste en une salle basse, une cuisine à côté, trois chambres hautes et des cabinets à côté, et des greniers au-dessus. Le tout n'était point en état lorsqu'il est arrivé en France, il a fallu faire une grosse dépense pour y loger, n'y ayant aucuns meubles : à côté des dits bâtiments il y a les écuries ; hors de la dite abbaye il y a un

(1) Ce document qui se trouve à l'archevêché n'est pas de la main de M. De L'Orme, à l'exception des dernières lignes.